

Charles de Gaulle et Fouad Chéhab : entre affinités et usage politique d'une comparaison

Troisième président du Liban indépendant (de 1958 à 1964) et premier commandant en chef de l'armée libanaise, le général Fouad Chéhab (1902-1973) a laissé une empreinte durable dans l'histoire de son pays. Président réformateur, il est encore perçu aujourd'hui comme un visionnaire qui a voulu poser les bases d'un Etat moderne préservé des tensions régionales. Sa mémoire est aujourd'hui régulièrement célébrée à la fois en tant que chef d'Etat, père fondateur de l'armée libanaise en 1945, mais aussi comme homme de l'Indépendance. Inspirée par l'exemple de la Fondation Charles de Gaulle, une Fondation Fouad Chéhab a été créée au Liban en 1997.

Exploitant les similitudes troublantes dans les parcours des généraux de Gaulle et Chéhab nés à près de 12 ans d'intervalle (en 1890 pour le premier, en 1902 pour le second), mais portés au pouvoir la même année 1958, certains analystes et commentateurs se sont lancés dès le début des années soixante dans le thème de la comparaison entre les deux hommes. Après avoir consacré leur vie à l'armée, ces derniers rentrèrent en politique, par vocation pour l'un, mais davantage par accident pour l'autre. Le pas fut vite franchi quand d'aucuns osèrent ériger le général Chéhab en de Gaulle libanais¹. Au-delà des formules, le militaire et le politique de Gaulle fut bel et bien pour Chéhab un modèle permanent, autant qu'une source d'inspiration durant toute sa carrière.

Objet d'une forte instrumentalisation politique dans les années soixante au Liban, le thème de la comparaison des parcours trouve vite ses limites, tant les contextes historiques et les statures furent différents. L'analyse d'une relation personnelle forte entre deux hommes aux destins politiques d'exception dans leurs pays respectifs reste cependant riche d'enseignements sur la nature de la relation franco-libanaise de l'époque mandataire aux préludes de la guerre civile qui éclate en 1975 au Liban.

Fouad Chéhab et son modèle : de l'admiration à la collaboration politique : genèse d'une relation

¹ Georges Naccache, « Un nouveau style : le Chéhabisme », Les conférences du Cénacle, XV ème année, n°4, 1961, p.16.

Quand les généraux Chéhab et de Gaulle accèdent respectivement à la tête de l'Etat en 1958, une relation ancienne existe déjà entre eux.

C'est au moment du séjour du commandant de Gaulle dans les Etats du Levant (entre la fin de l'année 1929 et novembre 1931) qu'il faut situer leur première rencontre à l'occasion des grandes manœuvres des Troupes spéciales du Levant. Affecté à l'Etat-major par le général Bigault de Granrut, de Gaulle est alors responsable des deuxième et troisième bureaux (renseignement militaire et opérations) du commandement des Troupes². Il intervient fréquemment dans la critique des grandes manœuvres annuelles. C'est l'occasion pour lui de côtoyer sur le terrain les militaires français, syriens et libanais.

Le capitaine Fouad Chéhab poursuit quant à lui son ascension militaire au sein des Troupes spéciales³ à l'époque du Mandat français sur la Syrie et le Liban qui débute en 1920. Faute d'avoir publié ses Mémoires (écrites mais brûlées à la fin de sa vie), l'ancien président libanais a laissé aux historiens une source de première main sur sa relation avec de Gaulle. Soucieux en effet d'obtenir un témoignage libanais afin d'alimenter à l'origine un cahier de l'Herne consacré à la vie et à l'oeuvre du général de Gaulle⁴, le professeur Vincent Monteil suggère à Olivier Germain Thomas (alors délégué général de l'Institut Charles de Gaulle) et à Michel Cazenave de solliciter en premier lieu le général Fouad Chéhab. Celui-ci accepte avec une certaine fierté de se prêter à l'exercice. Nous sommes alors à l'été 1972 (le courrier est daté du 5 juin 1972). Dans son texte intitulé « Mon témoignage », ce dernier retrace plus de trente années de relations personnelles et de collaboration franco-libanaises. Faute d'une publication dans le cahier de l'Herne initialement prévu, son texte paraît en janvier 1973 dans la revue *Espoir*⁵.

² Sur le rôle de de Gaulle au Levant entre 1929 et 1931, voir Pierre Fournié, « Le séjour du commandant de Gaulle dans les Etats du Levant 1929-1931 » in Fondation Charles de Gaulle, Charles de Gaulle 1920-1940, du militaire au politique, Plon, 2002, pp.42-59. Voir aussi Isabelle Dasque, « Le commandant de Gaulle au Levant de 1929 à 1931 », <http://www.lescledumoyenorient.com/Le-commandant-de-Gaulle-au-Levant.html>

³ Elles sont constituées en mars 1930 à partir de l'ancienne Légion syrienne et des restes des Troupes supplétives du Levant.

⁴ Il s'agit du cahier de l'Herne, n°21, 1973. La demande à Chéhab datée du 5 juin 1972 est co-signée par Michel Cazenave, le Délégué général de l'Institut Charles de Gaulle. Le texte de la lettre est publié par Nicolas Nassif, *La République de Chéhab : de l'éthique à l'Etat de droit*. Dar al Nahar, Beyrouth, 2009, p.562.

⁵ Initialement prévu pour un cahier de l'Herne, le texte est finalement publié en janvier 1973 dans la revue *Espoir* (organe de l'Institut Charles de Gaulle dirigé par Michel Cazenave), n°4, pp.6-9. Il est reproduit intégralement dans le quotidien libanais *as-Safa* du 20/03/1974, puis dans l'ouvrage d'Alexandre Najjar, *De Gaulle et le Liban : vers l'Orient compliqué (1929-1931)*, 2002, p.88. Il existe une version originale manuscrite mais incomplète disponible sur le site de la Fondation Fouad Chéhab, ainsi qu'une version dactylographiée annotée par l'auteur lui-même (archives Chéhab).

Aucune date précise de la première rencontre entre les deux militaires au Levant n'est donnée même s'il est fort probable, d'après le parcours des deux hommes, qu'elle eut lieu lors des grandes manœuvres de 1931. Chéhab est en effet en France entre avril 1929 et octobre 1930. Fraîchement débarqué à Beyrouth le 17 octobre après divers stages militaires effectués en métropole⁶, le capitaine Fouad Chéhab revient couvert d'éloges émanant des officiers français qui, dans les différentes écoles militaires, n'ont cessé de vanter son intelligence, sa francophilie revendiquée, son sérieux et sa conduite irréprochable. Formé à l'Académie militaire de Damas entre 1921 et 1923, le jeune officier libanais est le descendant de l'illustre dynastie des émir Chéhab dont le célèbre représentant fut au XVIII^{ème} siècle Bachir II Chéhab, Emir du Mont-Liban (entre 1788 et 1840) connu notamment pour sa neutralité lors du siège de Saint Jean d'Acre par Bonaparte en 1799. Fouad a reçu quant à lui sa formation initiale dans une école dirigée par la France afin d'assurer la sécurité et l'ordre dans les Etats du Levant. Par son mariage en 1926 avec Rose Boittiaux, une française d'origine niçoise et belle fille d'un lieutenant commandant la troisième compagnie de chasseurs libanais, il renforce son ancrage dans le milieu des officiers français. De confession maronite, il partage, comme une partie importante de sa communauté, la conviction que la France est la protectrice privilégiée des intérêts libanais. Sur le terrain, c'est néanmoins sa première rencontre avec le commandant de Gaulle lors des grandes manœuvres annuelles des Troupes spéciales du Levant qui semble l'avoir particulièrement impressionné, au point de susciter en lui un premier sentiment d'admiration à l'égard de son aîné :

«Le Commandant de Gaulle dirigeait, alors, le 3^{ème} Bureau du Commandement Supérieur des Troupes Françaises du Levant. J'appartenais aux Troupes spéciales. Ma charge me mettait couramment en rapport avec les officiers français. Lui, je le connaissais seulement et il me connaissait. J'ai pu cependant le mieux connaître et découvrir en lui une forme de caractère dont le moins que je puisse dire est qu'il m'en imposait. L'occasion en fut les «grandes manœuvres annuelles» de la Troupe à l'issue desquelles et en présence des officiers qui y avaient participé et dont j'étais, il prit la parole pour faire «la critique des manœuvres». Je fus fasciné par la haute stature de l'homme, par sa calme assurance, sa claire pensée, son raisonnement simple mais rigoureux et, surtout, son esprit très poussé de synthèse. Depuis lors, je l'ai aimé et je l'ai admiré »⁷.

Au sentiment d'admiration professé par Chéhab, de Gaulle répond par l'estime qu'il éprouve à l'égard de son homologue libanais, même s'il ne le cite qu'une seule fois et parmi d'autres dans le deuxième tome de ses Mémoires de guerre, afin de rendre hommage à ses qualités d'officier :

⁶ Sur ces stages, voir Stéphane Malsagne, *Fouad Chéhab, une figure oubliée de l'Histoire libanaise*, Karthala-IFPO, 2012.

⁷ Fouad Chéhab, « Mon Témoignage » (archives Chéhab), p.6.

«De l'école militaire de Homs, sortait chaque année une belle et bonne promotion. Il est vrai que quelques officiers français concouraient à l'encadrement des Troupes spéciales mais on voyait pousser dans leurs rangs des officiers de valeur soit syrien (comme les colonels Zaïms et Chichakly) soit libanais, comme les colonels Chéhab et Naufal»⁸.

Sur les quatre officiers syriens et libanais cités par de Gaulle, trois eurent par la suite un destin politique même si Chéhab fut le seul à préférer le système démocratique à la dictature⁹.

Pendant la Seconde guerre mondiale, Chéhab choisit sans ambiguïté son camp au moment où s'affrontèrent forces vichystes et gaullistes en Syrie et au Liban. Comme colonel à l'Etat-major du général Catroux, il collabora à l'action des FFL du Levant. Il participa à la réorganisation des Troupes spéciales en organisant à la fois les unités chargées de la défense du territoire libanais, mais aussi en facilitant l'envoi de soldats volontaires pour combattre à l'extérieur du Levant. Certains d'entre eux intégrés dans les FFL participèrent à la bataille de Bir Hakeim et aux combats en métropole sur le front alsacien. Lors des réunions de travail des officiers supérieurs ou d'Etat-major, Fouad Chéhab côtoie alors fréquemment l'homme du 18 juin 1940 lors de ses passages dans la région et son admiration pour lui ne cesse de se renforcer. Charles de Gaulle lui manifeste pour sa part sa confiance, son estime, et son amitié. Il saura se souvenir de cette relation personnelle étroite quelques années plus tard au moment de sa présidence¹⁰.

Pour l'avoir fréquenté de près à certains moments décisifs du conflit, Chéhab est un témoin libanais privilégié de l'action militaire de de Gaulle au Levant pendant la Seconde guerre mondiale, ce qui lui permet de brosser de son contemporain français un portrait de caractères particulièrement incisif et élogieux :

« Il abattait alors une besogne considérable, aidé par une intelligence vive et pénétrante, une extraordinaire ténacité et, surtout, un patriotisme exemplaire et ce genre de foi qui déplace les montagnes. Ce Chef, tout à sa passion qui était la France, imposait le respect, voire la distance, dans toute réunion ou contact de travail. Mais il ne se départissait jamais d'une parfaite correction. Il savait aussi être bon, compréhensif et humain.

A maintes occasions- et plus particulièrement au cours des repas intimes réunissant des personnalités civiles et militaires et parfois des hommes d'Etat de pays occupés qui s'étaient repliés sur le Proche-Orient, je pus constater combien ses attitudes et ses propos rappelaient la bonne société et la bonne courtoisie française. Il mettait alors tout le monde à l'aise, trouvait les mots d'à propos, maniait l'humour avec finesse, analysait les

⁸ Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre* : l'Unité 1942-1944, Plon, 1956, p.36.

⁹ Le 30 mars 1949, Adib al-Chichakli et Husni Zaïm organisent un coup d'Etat en Syrie. Elu président de la République comme candidat unique, Zaïm est assassiné en août 1949. Un troisième coup d'Etat en Syrie permet à Chichakli de s'emparer du pouvoir en octobre 1951.

¹⁰ Fouad Chéhab, *Mon Témoignage*, opus cité, (archives Chéhab), p.5.

situations avec une étonnante lucidité et des précisions pertinentes, écoutait et discutait tous les avis, mêmes les moins galonnés »¹¹.

Après la défaite des troupes vichystes en Syrie et au Liban en 1941, Fouad Chéhab n'a cessé de poursuivre son ascension au sein de l'Etat-major des Troupes spéciales du Levant. Six ans après le général de Gaulle, il est nommé général de brigade en 1946, puis général de division en 1949, grade qu'il conservera par la suite. En 1945, c'est presque en candidat naturel de l'ancienne puissance mandataire¹² qu'il est choisi par l'Etat libanais indépendant pour prendre la tête de la nouvelle armée libanaise en gestation.

Après le second conflit mondial, l'année 1958 offre aux deux généraux un destin politique national et permet une nouvelle relation inattendue entre Chéhab et de Gaulle. L'ancienne collaboration militaire se transforme en « relations de travail »¹³ entre deux responsables politiques qui incarnent dans leur pays respectif le mythe de l'homme providentiel.

Comme président du Conseil d'une IV ème République moribonde, le général de Gaulle apporta son soutien à une candidature Chéhab afin de mettre fin à la mini guerre civile qui déchira le Liban en proie aux tentations nasséristes depuis le début de l'année 1958. Soutenus par Paris, les diplomates français, déçus par le mandat du président Camille Chamoun, ont poussé alors le général Chéhab à accepter le pouvoir, alors que ce dernier l'avait refusé déjà une première fois en 1952. Méfiant à l'égard d'une possible intervention militaire occidentale au Liban, de crainte de voir le pays tomber sous la coupe nassérienne, de Gaulle avait proposé une «solution à l'orientale» consistant à faire en sorte que Chamoun, le candidat de la Grande Bretagne, s'efface devant Chéhab, soutenu par Paris¹⁴. A travers le commandant en chef de l'armée libanaise, se rejouait d'une certaine manière après l'indépendance, la lutte d'influence

¹¹ Ibid, p.4.

¹² Dans une note du 22/12 1939, le général Barbe en charge d'un commandement au Levant vit même en lui à titre prémonitoire une « tête de colonne ou un chef de file » au Liban, in archives militaires de Fouad Chéhab.

¹³ L'expression est de Fouad Chéhab in « Mon Témoignage », revue *Espoir*, opus citée.

¹⁴ Extrait des entretiens franco-britanniques des 29 et 30/06/1958 à la présidence du Conseil, in *MAE (Liban (1953-1959), 626)*.

franco-britannique au Liban. Hormis les relations anciennes et personnelles qui lient de Gaulle à Chéhab, ce dernier avait l'avantage d'incarner le rôle d'arbitre dans la crise de 1958 après avoir imposé à son armée une attitude de stricte neutralité entre les factions antagonistes. Il était en outre accepté par l'opposition au régime en place. Si l'attitude de la France et du général de Gaulle ne fut certes pas décisive dans le processus qui conduisit à l'élection du général Chéhab à la présidence le 31 juillet 1958 (cette élection fut d'abord le fruit d'un débarquement américain dès le 15 juillet suivi d'un accord américano-égyptien), elle y contribua néanmoins fortement. Le 31 juillet, le général de Gaulle et le président René Coty furent parmi les premiers dirigeants occidentaux à féliciter chaleureusement celui qui fut officiellement le nouvel élu.¹⁵

Sous la présidence de Fouad Chéhab (1958-1964), le dynamisme de la relation franco-libanaise doit beaucoup aux liens personnels qui unissent les deux têtes de l'Exécutif.

Dans les correspondances officielles d'époque présidentielle, les deux généraux devenus chefs d'Etat ne tarissent pas d'éloges l'un envers l'autre et le vocabulaire utilisé témoigne de l'étroitesse des liens qui les unissent. Fouad Chéhab signe volontiers à la fin de ses lettres « Votre fidèle Ami »¹⁶, tandis que le général de Gaulle n'hésite pas à comparer son homologue à un « compagnon de longue date »¹⁷. Sous le mandat de Fouad Chéhab, la France du général de Gaulle est privilégiée et ménagée dans la plupart des grands domaines.

Dans son témoignage posthume publié en janvier 1973, Fouad Chéhab remercie avec force le général de Gaulle d'avoir facilité à sa demande l'envoi d'une mission française au Liban au début de son mandat. Il s'agissait de diagnostiquer avec précision l'état économique et social du pays des Cèdres au sortir de la guerre civile de 1958 et d'aider à la reconstruction. Fouad Chéhab tenta d'apporter, avec le concours de la mission franco-libanaise IRFED-Liban, une réponse sociale à la crise en menant une politique de développement tournée en priorité vers les périphéries musulmanes libanaises les plus réfractaires au sentiment libaniste. C'est le travail qu'il confia au père dominicain Louis-Joseph Lebret (le Père Lebret), le directeur de la mission. Celle-ci gagna rapidement la confiance absolue du général Chéhab au point de

¹⁵ Dans son télégramme du 5 août, le général de Gaulle écrit à Chéhab: «Au lendemain de votre investiture à la présidence de la République du Liban, je tiens à vous adresser mon bien cordial souvenir personnel et les mêmes vœux que je forme avec le peuple français pour le cher peuple libanais» in *MAE (Nantes), Série B, 42, dossier colonel Chéhab*.

¹⁶ Correspondance de Chéhab à de Gaulle du 23/05/1964 in *MAE (Liban 1960-1965, carton 950)*.

¹⁷ Réponse du général de Gaulle à Chéhab du 16/06/1964 in *MAE (Liban 1960-1965, carton 950)*.

contrarier les compétences nationales. Loin du mythe de la « Suisse du Moyen-Orient », la mission pointa l'ampleur des inégalités socio-économiques au Liban en 1958. Elle fut surtout à l'origine de la nouvelle stratégie de planification indicative et de développement harmonisé que l'Etat libanais adopta à partir de 1959. La mission IRFED-Liban prit une telle place au sein de l'Etat qu'elle finit par s'identifier en partie à la politique de réformes chéhabistes.

Le recours privilégié du Liban de Fouad Chéhab à la France du général de Gaulle trouva en réalité à s'exprimer à travers une multitude de réalisations confiées à des personnalités originaires de l'ancienne puissance mandataire et ce, dans tous les grands domaines (économiques, sociaux, culturels, administratifs). La présidence réformatrice du général Chéhab représente à bien des égards dans l'histoire du Liban indépendant une forme d' « âge d'or » des experts français. En privilégiant la France, le chef de l'Etat libanais reproduisit d'une certaine manière la ligne de conduite qui fut la sienne quand, commandant en chef de l'armée de 1945 à 1958, il recourut en priorité au personnel français et au matériel livré par Paris pour développer et moderniser l'institution militaire. A partir de 1958, ce recours prit un caractère souvent systématique. Pour le général de Gaulle comme pour la plupart des diplomates français présents à Beyrouth, Fouad Chéhab a bel et bien été pour la France un des vecteurs essentiels du maintien de son influence au Liban après l'indépendance du pays en 1943.

Que ce soit à travers son entretien avec le Patriarche maronite le 11 décembre 1963 à Paris, ou par l'intermédiaire de sa lettre du 16 juin 1964 à Chéhab, le général de Gaulle ne cesse quant à lui de louer la politique mise en place par son ancien compagnon d'armes et ce, depuis son élection à la tête de l'Etat le 31 juillet 1958. Fortement attaché à la terre libanaise par des liens historiques et personnels, il complimente le général Chéhab pour avoir su retrouver l'unité du pays et mettre en place une politique de réformes. Lors du discours de réception en l'honneur du Patriarche, le général de Gaulle en profite pour rendre hommage à la « sagesse » de son homologue resté au « pays des Cèdres » qui a réussi, dit-il, à « imprimer à la diplomatie libanaise une tendance libanaise nationale ». Il ajoute qu'il considère même la politique du Liban menée par Fouad Chéhab comme un miracle dans un « Proche-Orient plus que troublé »¹⁸. Sa pensée est résumée dans sa lettre du 16 juin 1964 :

« Depuis six ans, dans l'unité nationale que vous aviez raffermie, vous avez su, Monsieur le Président,

¹⁸ Malsagne, opus cité, 2012, p.353.

maintenir le Liban dans sa vocation profonde, qui fait de lui un modèle d'équilibre et de mesure au milieu de cette région du Moyen-Orient si souvent troublée, et vous savez avec quel amical intérêt la France s'est toujours attachée à encourager cette vocation. Pour le préparer, vous avez engagé votre pays dans un effort de rénovation de ses structures économiques et sociales auquel la France est heureuse d'apporter sa sympathie agissante »¹⁹.

En politique étrangère, malgré la normalisation stratégique des relations libano-égyptiennes à partir de 1959, Fouad Chéhab eut le souci constant de préserver l'unité fragile du Liban tout en ménageant la France dans les grands dossiers internationaux. Les surenchères de la République arabe unie visant à soutenir les nationalistes algériens contre la France le mirent souvent dans une situation délicate car il refusa à tout prix que son pays fût entraîné à une rupture avec Paris²⁰. A partir de 1961, Chéhab appuya ainsi la politique algérienne d'auto-détermination du général de Gaulle tout en estimant que l'indépendance de l'Algérie était la solution la plus réaliste à moyen terme. Pour accélérer le règlement de la crise algérienne, il offrit même au président français ses services de médiateur²¹ même s'il semble qu'il ne joua à cet égard aucun rôle notable. Le neutralisme subtil qui guida la politique étrangère libanaise à partir de 1959 fut animé par le souci constant et quasi obsessionnel du général Chéhab d'éviter les fractures internes qui aboutirent aux événements de 1958. Ce souci le conduisit, contrairement à son prédécesseur, à rapprocher le Liban de son environnement arabe nassérien, tout en maintenant l'orientation chère aux milieux chrétiens d'un pays des Cèdres tourné vers l'Occident. C'est à cette politique de retour au Pacte national rompue par Camille Chamoun et matinee d'une volonté de réformes en profondeur avec l'aide de la France, que le général de Gaulle veut rendre hommage de façon appuyée dans sa lettre à Chéhab du 16 juin 1964.

C'est cependant aussi au nom d'une neutralité revendiquée, que Fouad Chéhab refusa toute invitation officielle à l'étranger, y compris celle que le général de Gaulle lui adressa solennellement, promettant même à son hôte une réception somptueuse. Il s'agit là probablement d'un des plus grands regrets du général Chéhab durant sa présidence. Si la rencontre entre les deux militaires a bien eu lieu au tournant des années trente et pendant la seconde guerre mondiale, celle des deux chefs d'Etat ne se produisit jamais, ni en France, ni au Liban. Le président libanais ne rencontra jamais officiellement l'homme qu'il a tant admiré.

¹⁹ De Gaulle à Chéhab, 16/06/1964 in MAE (Liban 1960-1965, carton 950).

²⁰ Malsagne, 2012, p.379.

²¹ Fouad Chéhab, « Mon Témoignage », opus cité.

Ce regret profond de Fouad Chéhab figure dans une lettre adressée au chef de l'Etat français le 23 mai 1964, ainsi que dans une conversation avec l'ambassadeur de France Pierre-Louis Falaize en juin 1964 :

« J'ai voulu, explique t-il, avant de quitter ici la présidence, écrire au Général de Gaulle mon admiration et le remercier. La France, sous son autorité, nous a beaucoup aidés, le Liban et moi. J'ai voulu aussi lui écrire mes regrets de n'avoir pu aller en visite officielle à Paris, comme cela avait été suggéré. A la vérité, depuis 1960, j'espérais être déchargé de mes responsabilités de Chef d'Etat ; je ne suis resté qu'à mon corps défendant. Et puis, je me suis trouvé embarrassé ; j'étais invité en Egypte, dans d'autres pays arabes, en Amérique. Mon désir n'était que d'aller à Paris et aussi au Vatican. Mais comment faire pour esquiver les autres invitations. Je me suis donc condamné à ne pas bouger »²².

Faute d'une visite présidentielle à Paris, le Patriarche maronite Paul Meouchy est reçu à l'Elysée le 11 décembre 1963 à l'occasion d'un séjour effectué en France. C'est Charles Hélou, le successeur de Fouad Chéhab à la présidence qui effectuera la visite d'Etat à Paris en mai 1965.

Il n'en reste pas moins qu'au moment où se posa la question de la reconduction du mandat du général Chéhab en 1964, la France, à travers le général de Gaulle, fut l'une des premières à encourager le général libanais à se représenter aux élections, alors que la Constitution prévoyait un mandat de 6 ans non-renouvelable. Ce soutien implicite est contenu dans une lettre de de Gaulle à Chéhab datée du 16 juin 1964. Elle sous-entend que Paris était prêt pour garder le président libanais au pouvoir à fermer les yeux sur une éventuelle entorse institutionnelle. Animé par un profond légalisme institutionnel et lassé par le pouvoir qu'il n'accepta que par résignation en 1958, Fouad Chéhab refusa obstinément un deuxième mandat, au regret du général de Gaulle et ce, malgré les demandes répétées de ses partisans au Liban.

Registres et usages de la comparaison Chéhab-de Gaulle

L'intérêt de la relation Chéhab-de Gaulle ne réside pas seulement dans l'histoire d'une amitié réciproque et d'une collaboration politique étroite. La comparaison entre les deux hommes a été aussi un thème largement exploité au cours des années soixante dans le contexte d'un

²² Falaize au MAE, Beyrouth, 25/06/1964 (confidentiel), in MAE (Liban (1960-1965), carton 950).

Liban en reconstruction après les événements de 1958 et dans la perspective, chère au général Chéhab, de l'édification d'un Etat moderne au Liban. Cette comparaison procède d'une volonté d'instrumentalisation politique de la figure du général de Gaulle au Liban. Il s'agit de rappeler quels en furent les registres, les acteurs et les fonctions.

Loin d'avoir alimenté en personne la comparaison avec le général de Gaulle, le général Chéhab reconnaît cependant avoir été influencé par son contemporain français dans son action politique même, notamment quand le 20 juillet 1960, il annonce à la surprise générale, avant finalement de se rétracter, sa décision de démissionner de sa fonction présidentielle. Il affirme avoir été inspiré par la démission du général de Gaulle le 20 janvier 1946 :

«J'ai été influencé par la lecture du 3eme tome des mémoires du général de Gaulle. J'ai été frappé par le récit de ses difficultés avec l'Assemblée nationale en décembre 1945 et par la sagesse qu'il avait eue de vouloir choisir seul la date de son départ sans se la laisser imposer par quiconque»²³.

Malgré la politique de réformes mises en place, la lenteur du travail parlementaire au Liban, la montée des oppositions et la persistance des réflexes clientélistes et des jeux politiques permet au chef d'Etat libanais de faire rapidement le parallèle avec l'attitude du général de Gaulle en 1945-1946. Elu contre son gré en 1958, Fouad Chéhab n'a en réalité jamais songé au départ à terminer son mandat mais à assurer une transition pacifique. C'est l'ampleur de la pression populaire et politique qui le conduisit à revenir sur sa démission.

Le général Chéhab n'a jamais cherché à se placer sur un pied d'égalité avec son contemporain. La comparaison avec le général de Gaulle est inaugurée par Georges Naccache, intellectuel et grand homme de presse, directeur du journal francophone *L'Orient*, dans une conférence célèbre sur le chéhabisme prononcée au Cénacle libanais le 14 novembre 1960 et largement diffusée par la presse nationale. L'auteur lui-même est lié à la classe dirigeante après avoir occupé un moment un poste ministériel. La comparaison est également relayée par une partie de la classe politique libanaise, mais aussi des historiens²⁴ ou analystes nationaux²⁵ et même occidentaux²⁶. Elle utilise des registres variés fondés sur le constat de

²³ Télégramme de de Boisseson au MAE, Beyrouth, 26/07/1960, in *MAE (Liban (1960-1965))*, 945, LA, 5-2). Voir Charles de Gaulle, *Le salut (1944-1946)*, t. III, Plon, 1959.

²⁴ Albert Hourani, "Political Society in Lebanon: a historical introduction", *Papers on Lebanon*, I, Centre for Lebanese Studies (non daté).

²⁵ Adel A.Freiha, *L'Armée et l'Etat au Liban*, opus cité, p.129. L'auteur avoue n'avoir su résister à la «tentation grande» de faire une étude comparative entre les deux généraux Chéhab et de Gaulle qu'il assimile à des «généraux providentiels en mission». Voir aussi Charles Rizk, *Le régime politique libanais*, 1966, p.69. A propos des généraux de Gaulle et Chéhab, l'auteur évoque un «parallélisme frappant».

similitudes troublantes tout en visant parfois des objectifs politiques clairs. Cinq registres de comparaison peuvent être distingués :

Le premier registre est fondé sur le thème de la coïncidence chronologique. Les deux généraux Chéhab et de Gaulle sont élus à la présidence de la République, à près de six mois d'intervalle (le 31 juillet pour Chéhab, le 21 décembre pour de Gaulle) dans le cadre de systèmes politiques démocratiques très différents. Dans son texte hommage publié en 1973, le « père de l'armée » libanaise rappelle l'importance de l'année 1958 pour les deux généraux :

«L'année 1958 fut pour le Général de Gaulle une autre date très importante. Les douloureux événements que l'on sait, en rapport avec la guerre d'Algérie, le ramenèrent au Pouvoir. Elle le fut aussi pour moi aussi. D'autres événements non moins douloureux, quoique de nature et d'origine absolument différentes, secouèrent le Liban et amenèrent mon élection par le Parlement à la Présidence de la République»²⁷.

Il faut cependant un second tour pour que l'issue soit connue au Liban. Les deux hommes prennent également leur retraite politique dans un intervalle chronologique assez proche (le 28 avril 1969 pour de Gaulle, le 4 août 1970 pour Chéhab) après avoir échoué à faire imposer leur projet politique (la régionalisation et la réforme du Sénat pour l'un, la refonte de la Constitution libanaise pour l'autre).

Le deuxième registre s'appuie sur l'instrumentalisation du thème de l'Homme providentiel dans le contexte de l'année 1958, thème abordé par Georges Naccache dans sa conférence au Cénacle.

Les événements du 13 mai à Alger furent en quelque sorte pour le général de Gaulle ce que fut la mini-guerre civile de 1958 au Liban pour le général Chéhab : une forme de tremplin pour l'accession au pouvoir qui leur permit d'incarner respectivement le mythe du sauveur de la Nation face au chaos et à l'anarchie. C'est oublier néanmoins que Fouad Chéhab n'a jamais été à la recherche du pouvoir, mais qu'il l'a accepté faute de mieux. Dans sa comparaison, Georges Naccache n'hésite pas à utiliser la figure du Père protecteur de la Nation :

«Le Père, aujourd'hui, c'est Eisenhower. C'est Adenauer. C'est de Gaulle. N'est-ce pas aussi Chéhab?»²⁸

²⁶ Maurice Duverger, *L'Orient-le Jour* (29/04/1973).

²⁷ Fouad Chéhab, *Mon Témoignage*, opus cité.

²⁸ Naccache, opus cité, page 16.

En choisissant des personnalités occidentales charismatiques de l'après Seconde guerre mondiale, l'homme de presse veut donner indirectement au président libanais une dimension mondiale incontestable, même si son interrogation prudente montre qu'il semble ici se mouvoir sur un terrain hasardeux. Les trois leaders occidentaux choisis sont en effet à la fois pour deux d'entre eux des héros militaires majeurs de la Seconde guerre mondiale, mais aussi des chefs d'Etat, acteurs politiques fondamentaux de la reconstruction démocratique de leur pays. Après la première guerre civile libanaise, la comparaison Chéhab-de Gaulle devient un outil destiné à donner au premier une légitimité charismatique supplémentaire de chef d'Etat qui s'ajoute à celle que lui confère déjà le suffrage des députés lors de son élection du 31 juillet. Il s'agit de lui fabriquer une stature présidentielle nationale capable de légitimer les réformes de structures que le Liban compte mettre en place à partir de 1959 et dont Georges Naccache est lui-même le protagoniste et le porte-parole efficace. Il s'agit aussi de construire au général Chéhab une stature internationale fictive que sa grande discrétion sur la scène mondiale et régionale n'est pas en mesure de lui conférer. En comparant Fouad Chéhab aux grandes figures historiques occidentales du XX^{es} (Eisenhower, Adenauer et de Gaulle), un cap est franchi dans la construction par Naccache du thème du grand homme voire du héros Chéhab. Le premier registre de comparaison fondé sur des critères objectifs (comme la coïncidence chronologique de l'arrivée au pouvoir de deux généraux liés par des liens d'amitié) finit par céder le pas à une construction fictive liée à l'admiration non dissimulée du directeur du journal *l'Orient* pour son sujet d'étude. La comparaison avec le général de Gaulle aboutit alors rapidement à donner au général Chéhab une dimension internationale et historique qui devient assurément décalée voire excessive.

Le troisième registre est fondé sur le rapport spécifique entretenu par les généraux de Gaulle et Chéhab à l'égard de la classe politique.

La comparaison porte ici sur leur défiance respective à l'égard des jeux politiques et des partis politiques. N'ayant jamais appartenu à un quelconque parti, même si sa sensibilité personnelle le rapproche du programme du Destour, Fouad Chéhab n'a jamais caché son mépris pour le clientélisme politique et les manœuvres politiciennes. C'est précisément sa neutralité politique imposée notamment par son statut militaire qui lui permit d'apparaître en 1958, au plus fort de la mini guerre civile, comme un homme de consensus au dessus des factions antagonistes. Pendant sa présidence, il utilisa régulièrement le terme péjoratif de

« fromagistes » pour désigner les membres de la classe politique libanaise qu'il accusait sans cesse de faire obstacle à la construction d'un Etat moderne. Ce rapport au monde politique renvoyait donc aussi au de Gaulle du discours de Bayeux (1946). Cependant, si le fondateur de la Vème république fut à l'origine de la création dès 1947 d'un parti d'opposition (le RPF), il en fut tout autrement du général Chéhab qui jamais ne créa de parti politique, bien qu'il fut à l'origine d'un courant de pensée (*nahj*) structuré, influent au Parlement libanais et dont se réclamèrent certains de ses successeurs à la présidence (comme les présidents Charles Hélou (1964-1970) ou Elias Sarkis au début de la guerre civile (1976-1982).

Le quatrième registre de la comparaison repose sur la présentation d'une volonté réformatrice commune tant sur le plan économique et social que sur le plan institutionnel.

Le grand historien arabe Albert Hourani écrit qu'à l'image de de Gaulle, Fouad Chéhab aurait pu dire qu'il avait une certaine idée du Liban²⁹. La comparaison Chéhab-de Gaulle ne fut en effet pas seulement présentée comme celle de deux hommes providentiels, mais aussi comme celle de deux grands réformateurs. Au fondateur de la Vème République française, Georges Naccache associe un général Chéhab porteur d'un projet visant à créer un Liban nouveau transcendant les intérêts confessionnels et les pratiques clientélistes. Au courant gaulliste en France répondit un courant voire un style chéhabiste³⁰ au Liban qui ne s'imposa réellement qu'à partir de 1958 et qui prévalut à la tête de l'Etat jusqu'aux élections présidentielles de 1970 avec d'importantes résurgences pendant et après la guerre civile libanaise qui débuta en 1975. Ces deux cultures politiques survécurent très largement à leurs fondateurs.

Au coeur de la problématique chéhabiste, la question de la réforme des institutions a été un thème récurrent dans l'orchestration de la comparaison de Gaulle-Chéhab et ce, tout au long des années soixante. En établissant la Vème République, le premier a réussi d'une certaine manière, là où le second a échoué à transformer des institutions héritées du Mandat français et fondées sur le principe de la répartition confessionnelle des postes politico-administratifs. Faute d'avoir pu réformer sous sa présidence des institutions qu'il jugeait inadaptées à un Etat moderne, Fouad Chéhab justifia sa décision de ne pas se présenter aux élections

²⁹ Albert Hourani, "Political Society in Lebanon: a historical introduction", *Papers on Lebanon*, I, Centre for Lebanese Studies (non daté), p.14.

³⁰ C'est le journaliste Georges Naccache qui forge la notion de « chéhabisme » dans sa conférence au Cénacle, « Un nouveau style: le chéhabisme », opus citée.

présidentielles de 1970 dans une déclaration du 4 août (coïncidence chronologique ou clin d'œil à la fin des privilèges en France en 1789 ?), véritable réquisitoire contre le système politique en place. Georges Naccache n'hésite pas à cette occasion à comparer cette déclaration au « discours de Bayeux de 1946 du président Chéhab »³¹.

L'hebdomadaire arabophone *al-Hawadith* reprend également la comparaison avec le général de Gaulle :

« On remarqua dans le message des passages entiers analogues à ceux de la lettre de démission du Général de Gaulle en 1946, lettre dans laquelle le Président français disait que les institutions et l'état des partis ne lui permettaient pas d'opérer aucune réforme et qu'en dépit de la possibilité pour lui de gouverner d'une manière dictatoriale, il refusait de le faire »³².

La mise en parallèle avec de Gaulle établie encore par Naccache en 1970 permet de faire croire qu'il existait une volonté politique incarnée par le « père de l'armée » libanaise pour transformer des institutions qui devaient s'adapter au nouveau défi posé par l'accord du Caire de novembre 1969 consacrant l'institutionnalisation de la présence armée palestinienne au Liban. Politiquement et même physiquement diminué par l'ampleur des résistances internes à toute réforme institutionnelle d'envergure, Fouad Chéhab se trouva désabusé au point de prédire dans sa correspondance, quelques années avant la guerre, des jours sombres pour le Liban. Son échec politique lui valut d'être qualifié en 1970 de « roi nu qu'il faut rhabiller »³³. A partir du début des années 1970, dans le contexte de l'accroissement des tensions internes au Liban et de la liquidation progressive de l'héritage chéhabiste, la comparaison Chéhab-de Gaulle eut de plus en plus une fonction dépréciatrice car les ennemis politiques du général libanais s'en emparèrent pour dénigrer son bilan à la tête de l'Etat³⁴. C'est le leader beyrouthin et ancien Premier ministre du général Chéhab Saëb Salam, poussé à la démission en 1961, qui fut le plus virulent à cet égard quand, dans une violente diatribe publiée le 28 juin 1971, il assimile Chéhab au « nain » face à de Gaulle, le « héros »³⁵. Saëb Salam garde rancune au général d'avoir été écarté du gouvernement en 1961 et l'accuse de n'avoir rien fait à l'époque

³¹ Voir l'éditorial de *L'Orient* (Beyrouth) (07/08/1970). Dans le discours de Bayeux du 16 juin 1946, le général de Gaulle pose les fondements de la Vème république en appelant à un renforcement du pouvoir présidentiel.

³² Repris in service de presse de l'ambassade de France, 14/08/1970.

³³ Hassan Saab, *L'Orient* (Beyrouth) (07/08/1970).

³⁴ *an-Nahâr*, 28/06/1971 repris dans *L'Orient-Le Jour* du 29/06/1971. Voici le texte de Salam au *Nahâr* : « Parce qu'il porte l'uniforme, Chéhab a voulu se comparer au général de Gaulle afin de satisfaire ses complexes. Il croyait qu'il suffisait d'accéder à la Première magistrature pour se rapprocher de l'un des géants de l'Histoire. Mais un immense fossé sépare les héros des nains. De Gaulle a œuvré pour la grandeur de la France, alors que Chéhab a tenté de réduire le Liban aux dimensions de sa demeure de Jounieh ».

³⁵ *an-Nahâr*, 28/06/1971 repris dans *L'Orient-Le Jour* du 29/06/1971. Voici le texte de Salam au *Nahâr* : « Parce qu'il porte l'uniforme, Chéhab a voulu se comparer au général de Gaulle afin de satisfaire ses complexes. Il croyait qu'il suffisait d'accéder à la Première magistrature pour se rapprocher de l'un des géants de l'Histoire. Mais un immense fossé sépare les héros des nains. De Gaulle a œuvré pour la grandeur de la France, alors que Chéhab a tenté de réduire le Liban aux dimensions de sa demeure de Jounieh ».

de son mandat. L'objectif était de briser le mythe du grand homme Chéhab et ce, deux ans avant le procès des officiers du Deuxième Bureau de l'armée libanaise très liés à l'ancien président.

Le cinquième et dernier grand registre de la comparaison est celui de la mise en parallèle d'un style personnel, une manière d'être. Au style gaullien, répondrait un style chéhabien dont les observateurs se sont empressés de montrer certaines similitudes troublantes. Parmi les points communs fréquemment relevés, on note le sens du labeur, le goût pour une vie simple et économe, le refus de s'afficher en permanence (Chéhab est surnommé l'« ermite de Sarba »), une certaine méfiance à l'égard des centres traditionnels du pouvoir politique (Paris, Beyrouth), comme en témoigne la résidence de Colombey- Les deux-Eglises pour l'un et celle de Jounieh pour l'autre. L'influence discrète mais parfois efficace des épouses -Yvonne de Gaulle et Rose Chéhab- auprès de leur mari est également un thème récurrent³⁶. Lors du dernier entretien publié que le général Chéhab accorda de son vivant en 1973 au politologue Maurice Duverger, ce dernier nourrit encore la similitude des styles en mettant en parallèle la retraite politique des deux chefs d'Etat français et libanais à la fin de leur existence:

«Comme le Président Chéhab me raccompagnait, sur le péron de sa villa, si calme au milieu des arbres, je lui déclarais en souriant: «J'ai un peu l'impression, général, de faire une visite à Colombey-Les-Deux-Eglises, pendant ce que nous appelons la traversée du désert». Il se contenta de sourire à son tour»³⁷.

Ces similitudes trouvèrent néanmoins rapidement leurs limites quand en 1964, Fouad Chéhab, soucieux de respecter la Constitution (le « *kitab* ») refusa obstinément la perspective d'un deuxième mandat. Ses partisans utilisèrent alors le thème de la comparaison avec de Gaulle afin de l'inciter à suivre l'exemple de son contemporain dont beaucoup furent persuadés qu'il comptait se représenter aux échéances présidentielles françaises de décembre 1965³⁸. La fonction de la comparaison ici était d'orienter l'action politique du président libanais. Fouad Chéhab se retrouva dépassé par son modèle et la comparaison avec son homologue français devint pour lui une charge de plus en plus difficile à supporter :

³⁶ Les témoignages prêtent à Rose Chéhab un rôle déterminant dans la décision de son mari de revenir sur sa démission le 20 juillet 1960. Sur l'épouse du général de Gaulle, voir Frederique Neau-Dufour, *Yvonne de Gaulle*, Fayard, 2010.

³⁷ Maurice Duverger in *L'Orient-le Jour* (29/04/1973).

³⁸ Le général de Gaulle n'annonce officiellement sa candidature pour un second mandat que le 4 novembre 1965.

«Le Général Chéhab parle du Président de la République française, de son prestige, de celui qu'il a redonné à la France : «On me produit, sans cesse, son exemple, ses gestes et ses paroles. Ainsi, on me renvoie aux déclarations du Général de Gaulle en Picardie pour m'inciter à demeurer à la Présidence : vous tenez, me dit-on, le même langage à l'égard des «affaires». On dit en arabe «machakel» et moi j'appelle cela «le fromage» ; vous avez avec le Général de Gaulle des pensées communes : vous devez faire comme lui, rester à la tête du pays. Il est vrai que nous avons été à la même école ; mais les cas ne sont pas les mêmes ; moi, je ne peux pas et je ne veux pas «rempiler».

Je remercie le Président pour deux affaires récentes où je sais qu'il a employé son autorité personnelle : le renouvellement en faveur des Français du contrat de la Régie des Tabacs et l'accord pour la station d'observation spatiale»³⁹.

Au-delà de l'instrumentalisation dont elle a pu faire l'objet, la relation Chéhab -de Gaulle aura donc été du début jusqu'à la fin une relation privilégiée. A travers elle, s'exprime à la fois le souvenir parfois ému et partagé d'une époque coloniale révolue, mais aussi l'étroitesse des relations franco-libanaises après l'indépendance. La terre libanaise fut dans la vie du général de Gaulle un espace d'émotions fortes et singulières, tout comme la France fut pour Chéhab la puissance protectrice du Liban par excellence et un lieu essentiel de sa formation. Qui donc mieux que Fouad Chéhab pouvait rendre cet hommage libanais posthume au fondateur de la Vème République dans le texte publié en janvier 1973 dans la revue *Espoir* ? A l'époque, le directeur du cahier de l'Herne et le Délégué général de l'Institut Charles de Gaulle ne s'y sont pas trompés, écrivant à l'ancien président libanais : « Il nous semble important que la voix du Liban y soit présente et vous êtes, sans doute, l'un des plus qualifiés pour parler du Général »⁴⁰.

Stéphane Malsagne, 24 janvier 2014

³⁹ Lettre de PL Falaize au MAE, de Beyrouth, 25/06/1964 (confidentiel), in *MAE (Liban (1960-1965), carton 950)*.

⁴⁰ Cité in Nicolas Nassif, opus cité, p.562.